

DONNER UNE VOIX AU RHÔNE

Expérimentations
démocratiques pour une
nouvelle gouvernance
du bassin versant avec
et pour le fleuve et
ses habitant·es



**ASSEMBLÉE
POPULAIRE
DU RHÔNE**

Il est temps de repenser notre relation avec le fleuve et le vivant. Il est temps d'agir avec audace et vision pour et avec le Rhône, ses affluents et tous les êtres qui en dépendent.

Ensemble, nous pouvons écrire notre avenir en commun. C'est pourquoi nous appelons aujourd'hui les Gardiennes et Gardiens du Rhône à porter ensemble la voix du fleuve.

DÉCLARATION DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE DU RHÔNE

Après avoir analysé la situation du Rhône et de ses écosystèmes, nous, les membres de l'Assemblée populaire du Rhône, estimons que le Rhône fournit un ensemble de ressources immatérielles qui contribuent à créer un lien sensible entre le fleuve et ses habitant·es. Et, ayant constaté l'ampleur des menaces et atteintes qui pèsent sur le Rhône et ses affluents, nous reconnaissons unanimement la nécessité d'expérimenter une nouvelle gouvernance pour aider le Rhône à agir et à se faire entendre pour défendre ses propres intérêts, ceux de son bassin versant et de ses écosystèmes.

Parce qu'au terme de notre enquête, notre vision nous a fait envisager un bassin versant où les écosystèmes, les perspectives à long terme et la prise en compte globale des enjeux sont prioritaires sur l'économie et le court terme.

Notre vision nous a fait imaginer un bassin versant où les aménagements du Rhône et de ses affluents sont pensés en donnant une priorité à la biodiversité plutôt qu'à l'utilisation du Rhône à des fins financières.

Notre vision nous a fait nous projeter dans un bassin versant où l'ensemble des êtres vivants (faune, flore, êtres humains) peuvent vivre en harmonie.

Ainsi, face aux défis complexes posés par la gestion du fleuve, nous avons la conviction que cette nouvelle gouvernance doit placer la voix du Rhône au cœur des décisions. Nous affirmons également que cette nouvelle gouvernance doit s'appuyer sur des valeurs fortes : le respect des limites planétaires ; la reconnaissance

de l'interdépendance avec le vivant ; la prise en compte de la dimension transnationale du fleuve et de ses affluents ; la responsabilité sociétale et collective ; l'amélioration continue ; la transparence.

Le nouveau dispositif de gouvernance du bassin versant du Rhône dont nous avons dessiné les contours matérialise ainsi une ambition collective : redéfinir la relation entre les êtres humains, le fleuve et ses affluents.

Cette nouvelle gouvernance doit être portée par les Gardiens et les Gardiennes du Rhône de Suisse et de France, c'est à dire des individus profondément engagés et informés. En lien avec d'autres actrices et acteurs du bassin versant, ces Gardiennes et Gardiens peuvent aussi bien aider à diffuser des informations en créant du contenu autour d'analyses et de problématiques de terrain que poser un cadre permettant l'élaboration de solutions. Ils et elles peuvent également intervenir par d'autres moyens, y compris par des actions en justice si nécessaire.

Nous avons pensé cette nouvelle gouvernance pour qu'elle soit expérimentée à toutes les échelles et en tout lieu des territoires du bassin versant du Rhône, en fonction des besoins et des défis locaux spécifiques. En définissant clairement les acteurs, le champ d'action et les processus de décision, nous posons les fondations d'une gouvernance qui aspire à préserver le Rhône et ses affluents, pour les générations actuelles et futures.



*Îles et îlons du Rhône
© Photo extraite du documentaire
"Le Rhône, un écrin de vie en sursis",
réalisé par Pascal Fayolle, François
Rousset (Lato Senu Productions)*

SOMMAIRE

- 3 La déclaration d'intention de l'Assemblée populaire du Rhône**
- 5 Sommaire**
- 6 L'Assemblée populaire du Rhône, une expérimentation démocratique initiée par l'association id·eau**
- 8 "Gardiennes et Gardiens du Rhône : portons ensemble la voix du Rhône"**
 - 8 Préambule
 - 9 Cadre et principes de la nouvelle gouvernance imaginée par l'Assemblée populaire du Rhône
- 16 L'Assemblée populaire du Rhône et après ? Perspectives pour l'association id·eau**
- 18 Qui est le Rhône ?**
- 20 Les coulisses de l'Assemblée populaire du Rhône**
 - 22 La chronologie de l'Assemblée populaire du Rhône
- 24 Les visages de l'Assemblée populaire du Rhône**
- 26 Annexes**
- 27 Impressum**

L'ASSEMBLÉE POPULAIRE DU RHÔNE, UNE EXPÉRIMENTATION DÉMOCRATIQUE INITIÉE PAR L'ASSOCIATION ID-EAU

En 2021, l'association id-eau décide d'initier une véritable expérimentation démocratique, sous la forme de l'Assemblée populaire du Rhône impliquant 25 habitant-es du bassin versant du Rhône. Tirées au sort en France et en Suisse, ces 25 personnes ont été chargées de répondre à la question suivante: « comment aider le Rhône à agir et à se faire entendre pour défendre ses propres intérêts et ceux de son bassin versant / de ses écosystèmes ? ». Pourquoi lancer un tel projet ?

Dès sa création, id-eau a mené sa propre enquête et fait ses propres constats: le bassin versant du Rhône connaît de graves problèmes de qualité et de quantité d'eau. Nos choix individuels autant que collectifs en matière d'énergie, de mobilité, d'urbanisme, d'alimentation, etc. conduisent au dépassement des limites planétaires. Cette situation ne fait que s'aggraver parce que le modèle social et économique actuel dépend d'une logique de croissance extractiviste rendue possible par une exploitation exponentielle des énergies fossiles. Cette logique malmène les communs et les confisque de plus en plus, ce qui affecte un nombre exponentiel de populations.

Trois «boussoles» ont guidé la démarche

- Les limites planétaires
- L'interdépendance avec le vivant
- La dimension transnationale

Les questions posées à l'Assemblée populaire du Rhône

- Comment aider le Rhône à agir et à se faire entendre pour défendre ses propres intérêts et ceux de son bassin versant / de ses écosystèmes ?
- Qui est le Rhône et quel est notre lien avec lui? Quels sont ses rôles et ses usages dans le territoire du bassin versant ? (aujourd'hui et pour les générations futures)
 - Quelles atteintes et quelles menaces pèsent sur le Rhône ?
 - Quels nouveaux outils ou dispositifs (démocratiques, juridiques, etc.) mettre en place pour lutter contre ces atteintes et ces menaces ?
 - Qui peut représenter le Rhône et en être gardien ou gardienne ?

id-eau est en lien avec des collectifs et associations qui agissent localement pour préserver le fleuve et ses écosystèmes. Mais, le bassin versant traverse deux pays. Il est découpé et les décisions qui le concernent sont prises par des entités différentes selon les pays, voire les régions ou les cantons, avec peu et le plus souvent aucune concertation. Le système actuel de gouvernance du fleuve ne fonctionne pas: il génère plus de problèmes que de solutions.

Estimant qu'il est nécessaire de le changer et de développer la capacité d'agir des habitant-es, l'association id-eau a donc imaginé l'Assemblée populaire du Rhône. Au cours des deux ans qu'a duré la démarche, ses 25 membres ont réfléchi à une nouvelle gouvernance du Rhône et de ses affluents, qui permette de construire une nouvelle façon de vivre avec le fleuve. Parti-es d'une feuille blanche, ils et elles ont relevé ce défi inédit pour imaginer comment faire une place aux vivants autre qu'humains dans la gouvernance d'un territoire de l'échelle d'un bassin versant, et comment leur permettre d'avoir une voix dans les décisions.

En convoquant cette assemblée, l'association id-eau a voulu expérimenter un autre modèle : la société civile qui se responsabilise à travers une démarche pour et avec la société civile. Le but: démontrer que les habitant-es d'un bassin versant peuvent prendre leur destin en main et imaginer un moyen de préserver leur propre territoire.

Ce document livre les résultats de cette expérimentation et le fruit des deux ans de travail des 25 membres de l'Assemblée populaire du Rhône.

L'association id-eau en bref

Fondée en 2018 à Lausanne, l'association id-eau a pour ambition de mettre l'eau douce au cœur d'une réflexion globale sur la durabilité. Ses projets visent la construction d'un nouveau paradigme dont le cadre est défini par le respect des limites planétaires, la reconnaissance des droits de la Nature et l'implication démocratique des habitant-es dans leur territoire.

La vallée du Rhône en Valais
© Sedrik Nemeth



GARDIENNES ET GARDIENS DU RHÔNE : PORTONS ENSEMBLE LA VOIX DU RHÔNE

Nous sommes les membres de l'Assemblée populaire du Rhône. Nous vivons toutes et tous dans le bassin versant du Rhône. Nos histoires individuelles sont celles des 15 millions d'habitant-es du bassin versant.

Au cours de ces deux dernières années, nous avons passé plus de 10 jours – quelque 250 heures – ensemble. Nous avons partagé des repas, des pauses-café et de la convivialité. Nous nous sommes raconté des bouts de nos vies et sommes devenu-es familières et familiers les un-es pour les autres. Et rien pourtant ne nous destinait à nous rencontrer.

En 2021, nous avons été tiré-es au sort pour participer à l'Assemblée populaire du Rhône et répondre à une question posée par l'association id-eau : « Comment aider le Rhône à agir et à se faire entendre pour défendre ses propres intérêts et ceux de son bassin versant / de ses écosystèmes ? ». Entre novembre 2021 et décembre 2023, nous avons donc voyagé au fil du Rhône et vécu avec lui.

Nous nous sommes décentré-es de nos vies pour mieux comprendre la sienne et ce qui l'affecte, voire le détruit. Le Rhône est devenu familier pour nous.

Pendant deux ans, nous avons mené une enquête. Pour cela, nous avons écouté et questionné des expert-es. Nous avons travaillé, réfléchi et dialogué ensemble. Nous avons partagé nos accords et nos désaccords. Nous avons cheminé ensemble et finalement acquis une conviction.

Avec nos histoires singulières et la diversité de nos parcours, nous avons écrit une histoire collective. En réponse à la question que nous a posée id-eau, nous avons élaboré les contours d'une nouvelle gouvernance pour le bassin versant. Nous appelons aujourd'hui les Gardiennes et Gardiens du Rhône à porter ensemble la voix du fleuve.

Voici le cadre et les principes que nous avons imaginés pour expérimenter cette nouvelle gouvernance.



96 500 km²

C'est la superficie du bassin versant du Rhône (dont 7 800 sont en Suisse).

Les membres de l'Assemblée populaire du Rhône et Bernard Pont (ancien conservateur de la réserve naturelle nationale de l'île de la Platière) face au Rhône au Plateau de Limony (Isère) (Session #3 le 20 mai 2023)

CADRE ET PRINCIPES DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE IMAGINÉE PAR L'ASSEMBLÉE POPULAIRE DU RHÔNE

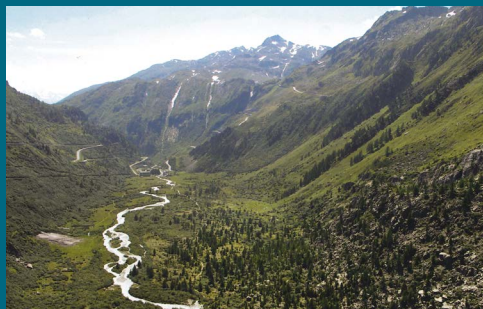
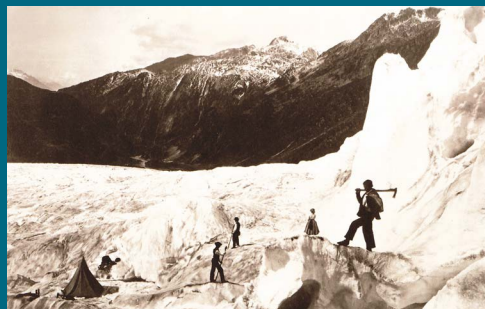
I. Nos constats

Au fil de nos rencontres et des 18 mois de la démarche, nous, les membres de l'Assemblée populaire du Rhône, avons été invité-es à réfléchir à qui est le Rhône et à questionner son état de santé, à nous décentrer et à élaborer des scénarios pour le futur, à revisiter et à interroger les pratiques démocratiques, et finalement à nous interroger sur la pertinence ou non d'expérimenter une nouvelle gouvernance pour le fleuve et ses affluents.

Les nombreuses heures de réflexion collective, de dialogue avec des expert-es et d'exploration des enjeux nous ont conduit à conclure que les atteintes et les menaces qui pèsent sur le Rhône sont nombreuses.

Quelques-uns de nos constats

- Stagnation des polluants éternels
- Pollution des sources, des sols et de la faune
- Dépassement des seuils de pollutions
- Canalisation et artificialisation du Rhône
- Assèchement de certains affluents
- Migration réduite et difficile pour les poissons à cause des barrages
- Gestion des déchets au bord du Rhône



Le glacier du Rhône en 1864 (à gauche) et de nos jours (à droite)

© Photos extraites de l'ouvrage de Hilaire Dumoulin, Amédée Zryd, Nicolas Crispini. *Glaciers: Passé-présent du Rhône au Mont-Blanc*. Editions Slatkine, 2010.

Santé du Rhône: un écosystème fragilisé

Selon notre enquête, la situation est très préoccupante: nous jugeons la santé du Rhône et de ses affluents au mieux insuffisante, au pire plutôt problématique.

En effet, l'état des stocks d'eau dans le bassin versant (nappes phréatiques, glacier, sols) et la santé du Rhône et de ses écosystèmes sont problématiques. Malgré cela, la santé du Rhône et de ses affluents nous semble insuffisamment prise en compte dans les usages qui sont faits du fleuve.

De plus, nous pensons que la situation en matière de débits et la qualité de l'eau dans le Rhône et ses affluents est mauvaise. Nous estimons également que la possibilité de consommer des produits issus du fleuve ou de ses affluents, et de se baigner dans leurs eaux, est insuffisante. Pourtant, là encore, nous constatons que les aménagements dans le bassin versant ne tiennent pas assez compte de la santé du Rhône et de ses affluents.

Les aménagements hydroélectriques sur le Rhône

8

en Suisse

19

en France

+6

centrales nucléaires
(dont 1 en
démantèlement)
→ toutes en France



La Jonction du Rhône (à gauche) et de l'Arve (à droite) à Genève
© iStock.com/chatabox

Liens d'interdépendances: le compte n'y est pas

Nous pensons que pour garantir les conditions de vie pour les humain-es, il est très important de prendre en compte les liens d'interdépendance entre le Rhône, ses affluents, ses écosystèmes et tous les êtres qui y vivent. Nous pensons également que le Rhône fournit un ensemble de ressources immatérielles qui contribuent à créer un lien sensible entre le fleuve et ses habitant-es.

Pourtant, nous constatons que ces liens cruciaux pour la santé du fleuve et la qualité de vie des générations actuelles et futures sont actuellement sous-évalués. Ainsi, les différents usages du Rhône ne nous semblent pas prendre en compte ces liens d'interdépendance. De plus, la manière dont sont définies les priorités d'usage ne prend pas assez en compte le point de vue du fleuve, de ses affluents et des générations futures. En conséquence, l'équilibre entre les usages est insuffisant et considérer la production d'énergie comme le principal usage du fleuve pose problème.

Gouvernances actuelles: un modèle à repenser

Nous pensons que les gouvernances actuelles sont plutôt inadéquates pour prendre en compte la voix du Rhône et les intérêts de ses écosystèmes.

Tout d'abord, sur le plan juridique, la situation actuelle en matière de droit de l'environnement est plutôt problématique. Car les décisions de justice sont insuffisamment appliquées et les droits actuels de l'environnement ne garantissent pas le droit du fleuve et de ses affluents à exister, à se maintenir et à se régénérer.

De plus, plusieurs gouvernances cohabitent dans le bassin versant du Rhône. Mais aucune ne permet à ses habitant-es et à ses collectifs de prendre part directement aux décisions qui concernent leur territoire. Par ailleurs, ces gouvernances ne prennent pas suffisamment en compte la dimension transnationale du Rhône et de son bassin versant. Elles ne permettent pas non plus une gestion durable des usages du fleuve et de ses affluents. Elles ne favorisent ni la bonne santé du Rhône et de ses affluents, ni celle de ses habitant-es.



*Prototype réalisé à Arles
(Session #4, août 2023)*

2. Nos intentions communes pour la nouvelle gouvernance

2.1 Notre vision

Dans notre vision, cette nouvelle gouvernance contribue à ce que, dans le bassin versant du Rhône, les écosystèmes, les perspectives à long terme et la prise en compte globale des enjeux soient prioritaires sur l'économie et le court terme. Idéalement, cette nouvelle gouvernance permet de penser les aménagements du Rhône et de ses affluents en donnant la priorité à la biodiversité plutôt qu'à l'utilisation du fleuve à des fins finalement financières. L'ensemble des acteurs, la faune, la flore, les humains et leurs activités économiques réussiront alors à vivre en harmonie.

Avec cette vision, nous privilégions donc une gouvernance et des décisions qui favorisent le fleuve, ses affluents et ses écosystèmes, au lieu de les considérer comme une source de revenus. Et nous appelons les différentes parties prenantes à prendre leur part de responsabilité pour préserver le bassin versant, ainsi que les générations actuelles et futures.

Avec cette vision, nous voulons promouvoir une cohabitation équilibrée. En cela, nous reconnaissons l'importance du maintien des équilibres naturels pour que les habitant-es humain-es et

non-humain-es présent-es et futur-es du bassin versant du Rhône, de Suisse et de France, coexistent de manière harmonieuse.

2.2 La mission et la raison d'être de notre réflexion

Nous pensons qu'expérimenter une nouvelle gouvernance du bassin versant du Rhône aidera le Rhône et ses affluents à agir et à se faire entendre pour défendre leurs propres intérêts, ainsi que ceux du bassin versant et de ses écosystèmes.

2.3 Valeurs de la nouvelle gouvernance

Pour soutenir notre vision, nous avons défini des valeurs associées aux trois boussoles fondamentales que l'association id-eau nous a fixées pour mener notre enquête: les limites planétaires, l'interdépendance avec le vivant et la dimension transnationale. Ces boussoles incarnent les valeurs principales de cette nouvelle gouvernance.

Limites planétaires: une gouvernance consciente des seuils écologiques à ne pas franchir

La première boussole, les limites planétaires, est le pilier sur lequel repose la responsabilité environnementale de la nouvelle gouvernance que nous avons imaginée. Elle appelle à une reconnaissance des seuils écologiques qui ne doivent pas être franchis pour



Marine et Valérie, membres de l'Assemblée populaire du Rhône à Genève (Session #2, 13 novembre 2022)



Christelle et Nelly, membres de l'Assemblée populaire du Rhône à Arles (Session #4, 26 août 2023)

préservant la santé du Rhône et de ses habitant-es, et pour permettre leur régénération. Nous suggérons de mettre en place une feuille de route contraignante, comprenant des objectifs clairs et mesurables, soutenus par des mécanismes de taxation et/ou de rationnement cadrant toutes décisions, actions et développements sur le bassin versant du Rhône. Cette feuille de route garantira que toutes les activités suivent des scénarios qui respectent les limites planétaires.

Interdépendance avec le vivant : une perspective écocentrée

Nous affirmons la nécessité de sortir d'un point de vue anthropocentré, c'est à dire un point de vue qui place l'humain au cœur de toute chose. Nous pensons qu'il est temps de prendre conscience et d'assumer la responsabilité de l'interdépendance avec le vivant. Cela signifie embrasser une vision écocentrée, où les humains et les non-humains coexistent en équilibre.

Dimension transnationale : une approche par nature

La réalité naturelle du Rhône et de ses affluents qui se déploient dans deux pays (la France et la Suisse) exige une gouvernance qui dépasse des frontières nationales et tienne compte de la nature transnationale du fleuve. C'est pourquoi le dispositif de gouvernance que nous proposons est le même sur l'ensemble

du bassin versant du Rhône. Il est pensé pour être testé indépendamment sur chaque territoire, que ce soit en France ou en Suisse, pour répondre aux défis locaux spécifiques.

Responsabilité sociétale et collective : une protection effective du Rhône

Nous voulons rendre accessibles les informations nécessaires à la compréhension de la santé du Rhône, aussi bien dans le cadre de l'exploitation actuelle que projetée qui est faite du fleuve et de ses affluents. Nous proposons pour cela un mécanisme dédié, destiné à favoriser et à prioriser les enjeux de protection du Rhône.

Approche itérative collaborative : une logique d'amélioration continue

Pour gérer les enjeux, nous proposons d'adopter une approche itérative collaborative, avec des comités impliquant les parties prenantes (expert-es, autorités locales, riverain-es, habitant-es, associations). Ces comités sont chargés de faire de la planification en se focalisant sur les enjeux liés au Rhône.

Transparence : favoriser l'adhésion

Nous proposons d'enregistrer toutes les informations importantes concernant la santé du Rhône et de ses affluents, et de les rendre accessibles pour permettre l'adhésion et la collaboration des différentes actrices et acteurs.



Les membres de l'Assemblée populaire du Rhône à Sablons – (Session #3, 21 mai 2023)



3. Le dispositif

Nous avons dessiné les contours d'un nouveau dispositif de gouvernance pour le Rhône et ses affluents. Ce dispositif vise à instaurer une gouvernance qui tienne compte des défis écologiques, sociaux et économiques du bassin versant. Pour cela, nous avons défini l'identité des porteurs et porteuses de la nouvelle gouvernance ainsi que les critères de leur participation. Nous avons aussi défini qui sont les autres parties prenantes clés. Nous avons déterminé ce que cette nouvelle gouvernance produit, à quelles échelles de territoires elle est expérimentée et comment elle peut être activée. Enfin, nous avons fixé la manière dont les décisions sont prises.

Identité des porteurs et porteuses de la nouvelle gouvernance et critères de participation

La nouvelle gouvernance du Rhône est portée par les gardiens et gardiennes du Rhône de Suisse et de France. Pour pouvoir participer à cette nouvelle gouvernance, ces gardiennes et gardiens doivent répondre à des critères précis : être volontaires et impliqués ; respecter la mission et les valeurs du projet ; ne pas avoir d'intérêts économiques liés au Rhône ;

résider dans le bassin versant ; avoir suivi une formation initiale sur les limites planétaires ; être âgé-e de plus de 16 ans.

Ces critères visent à garantir que la gouvernance sera conduite par des individus profondément engagés et informés.

Autres parties prenantes

Le dispositif de gouvernance que nous proposons prévoit d'impliquer d'autres actrices et acteurs du bassin versant. Selon les parties prenantes, les implications envisagées sont différentes pour enrichir les analyses et les réflexions.

Selon les problématiques soulevées, nous avons notamment identifié des professionnel·les travaillant pour et sur le Rhône, des expert·es de différents domaines pouvant fournir du conseil, des associations locales, ainsi que des juristes et avocat.es spécialisé·es sur les enjeux.

Ajoutons également des formatrices/formatateurs et éducatrices/éducateurs formés à l'identité du Rhône pour faire de la sensibilisation, les habitant·es qui font de la veille, ainsi que les actrices et acteurs politiques locaux.



[De gauche à droite] Emmanuel, Jean-Christophe, Daniel, Aïmen et Gregory, membres de l'Assemblée populaire du Rhône, à Arles pendant la session #4 (25 août 2023)

Productions du dispositif de gouvernance

La nouvelle gouvernance fournit plusieurs types de livrables destinés aux instances de pouvoir, à toutes les échelles, ainsi qu'aux habitant-es du bassin versant.

Elle peut aussi bien aider à diffuser des informations en créant du contenu autour d'analyses et de problématiques de terrain, que poser un cadre permettant l'élaboration de solutions. Elle peut également produire des outils de prévention, de sensibilisation et d'expérimentation. Enfin, lorsque la situation l'exige, elle peut intervenir par d'autres moyens, voire mener des actions en justice.

Échelles territoriales d'expérimentation

Les expérimentations de cette nouvelle gouvernance se déroulent dans l'ensemble du bassin versant, sur toute la longueur du Rhône et de ses affluents. Elles portent sur des questions de santé fluviale, de biodiversité et d'aménagement du territoire, et sur des échelles variées (du local à l'ensemble du bassin versant). Cette approche flexible permet de répondre aux défis spécifiques à chaque territoire, tout en maintenant une vision cohérente pour l'ensemble du bassin versant.

Activation du dispositif

Toute personne peut activer le dispositif de gouvernance, via une hotline ou une plateforme en ligne, afin que chaque problème ou enjeu puisse être rapidement traité.

Nous proposons que les associations locales, les réseaux associatifs et les lanceuses et lanceurs d'alerte puissent également activer le dispositif. Cela facilitera ainsi une réaction communautaire organisée et efficace dans tout le bassin versant.

Modalités de décision

Nous envisageons différentes modalités de prises de décision au sein de la nouvelle gouvernance en fonction du contexte : lorsqu'il s'agit de question clés, les décisions sont prises par consentement. Lorsque les décisions impliquent un grand nombre de participant-es, elles sont prises au jugement majoritaire. Le vote à la majorité simple est appliqué si les parties prenantes n'arrivent pas à faire mieux.

Cette nouvelle gouvernance favorise une prise de décision inclusive et démocratique : toutes les voix, y compris celle du Rhône, de ses affluents et de leurs écosystèmes, sont entendues et prises en compte.



*[De gauche à droite]
[debout] Laure, Nanette,
Nelly [assis-es] Djessie,
Yasmine, Irène, Séverine
et Daniel
Membres de l'Assemblée
populaire du Rhône à Lyon
(Session #1, 2 juillet 2022)*

L'ASSEMBLÉE POPULAIRE DU RHÔNE, ET APRÈS ? PERSPECTIVES POUR ID-EAU

L'Assemblée populaire du Rhône, dans sa phase « d'enquête » qui a été portée par 25 habitant·es du bassin versant du Rhône et qui vient d'aboutir, a mis en évidence une démarche totalement innovante. Elle a produit des conclusions particulièrement nouvelles, tant sur l'échelle territoriale considérée, que sur les valeurs adoptées.

Notre association id-eau, commanditaire de l'Assemblée populaire du Rhône, s'est engagée, dès le départ de cette aventure, à recevoir les conclusions des panélistes et à œuvrer pour que leurs travaux puissent donner lieu à des expérimentations concrètes. Avec un but : définir rien de moins qu'une nouvelle gouvernance pour le bassin versant du Rhône.

Toute l'expérience acquise au cours de ces derniers 24 mois nous conforte dans l'idée que nous avons eu raison de faire appel à la participation des habitant·es des territoires et d'avoir confiance en l'intelligence collective pour définir de nouvelles règles de jeu, pour (re)faire société ensemble.

Depuis ces dernières années, nous sommes confronté·es à des bouleversements majeurs d'une ampleur inconnue à ce jour. Ces bouleversement causent une urgence climatique et le dépassement des limites planétaires qui mettent en péril l'habitabilité de la Terre pour l'espèce humaine. Cela exige de nous toutes et tous une imagination nouvelle. Faire face, c'est construire des liens inédits, et comprendre l'intérêt de la force collective qui va bien au delà des différences que nous pourrions avoir, qu'elles soient culturelles ou

linguistiques. C'est aussi constituer un socle de valeurs communes fortes, transmises à travers un modèle à créer ensemble. Ces valeurs communes sont, par exemple, la reconnaissance des liens d'interdépendance avec le vivant, le respect des limites planétaires et du plancher social, le tout, reposant sur l'exigence de la démocratie directe.

Depuis sa création en 2018, notre association id-eau porte l'ambition de construire cette nouvelle organisation sociale, transnationale et radicale des territoires grâce à un élément qui a été considéré comme un acquis, comme une présence normale, naturelle et évidente, sans finalement qu'on en fasse bien cas, ni qu'on lui accorde l'attention particulière qu'elle exige : l'Eau.

La suite pour id-eau, c'est désormais de mettre en œuvre une vision : « Rhône en commun ». Cette vision sera notamment nourrie ces trois prochaines années par l'expérimentation du cadre et des principes de la nouvelle gouvernance imaginée par l'Assemblée populaire du Rhône.

Sollicitée par les territoires ou à l'initiative d'id-eau, ces expérimentations permettront à un nombre d'actrices et d'acteurs diversifiés de s'organiser selon la méthodologie proposée par l'Assemblée populaire du Rhône pour trouver des réponses nouvelles aux enjeux de leurs territoires. Petits villages sans solutions face aux restrictions d'eau toujours plus précoces dans l'année, territoires en résistance face aux modifications de leurs espaces imposées par le modèle économique actuel, institutions territoriales questionnant leur propre fonctionnement... sont autant de lieux

concrets susceptibles de mettre en œuvre les règles du jeu imaginées par l'Assemblée populaire du Rhône.

Il s'agira d'expérimenter différentes voies pour aboutir au respect des mêmes valeurs sur l'entier d'un bassin versant. Puis il s'agira de partager en toute transparence les résultats entre actrices et acteurs, pour analyser ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Il s'agira ainsi de nourrir, expériences après expériences, un commun devenant le socle de la nouvelle gouvernance du Rhône qu'il s'agira alors de déployer dans la troisième et ultime phase.

Notre feuille de route : expérimenter pour décider ensemble et confronter l'institution actuelle. Accepter qu'elle refuse de prendre en compte les décisions collectives, sans renoncer à poursuivre. Mais être en capacité d'agir si, au contraire, les décisions issues des expérimentations sont considérées, voire même appliquées.

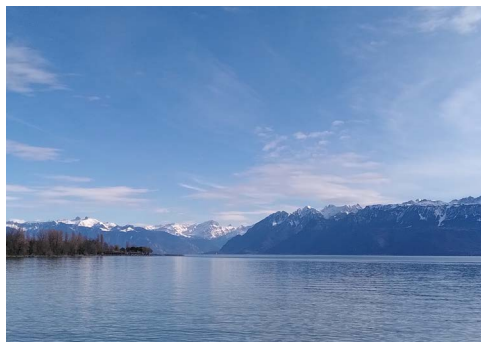
Notre vision : faire du nombre des territoires engagés et des décisions démocratiquement construites et partagées sur l'ensemble du bassin versant, indépendamment des frontières et des découpages administratifs, un levier d'action et de pression nouveau pour obliger les institutions à un dialogue différent.

L'association id-eau s'emploiera à fédérer les territoires engagés dans l'émergence de cette nouvelle gouvernance rhodanienne autour de « Rhône en commun ».

Habitantes et habitants du bassin versant, rejoignez dès maintenant « Les gardiennes et Gardiens du Rhône - Portons ensemble la voix du Rhône » pour faire partie d'un collectif transnational, engagé et déterminé à apporter un changement significatif!

Chaque expérimentation compte. Agissons maintenant pour façonner une nouvelle gouvernance durable et équitable. Relions-nous et ensemble, soyons le changement que nous voulons voir dans bassin versant.

Pour nous contacter
assembleepopulaire@id-eau.org



Le lac Léman à Lausanne
© id-eau

QUI EST LE RHÔNE ?

Sa source

Officiellement, on la situe à 2'200 mètres d'altitude environ, au pied du glacier du Rhône, dans le Valais, près du col de la Furka. Mais ne devrait-on pas considérer que l'eau du Rhône commence à couler, sous forme de glace, à 3'631 mètres, au sommet du Dammastock où débute le glacier ?

Affluent le plus spectaculaire (dévale 2'000 mètres de hauteur en quelques kilomètres)

3'631 mètres
sommet du Dammastock

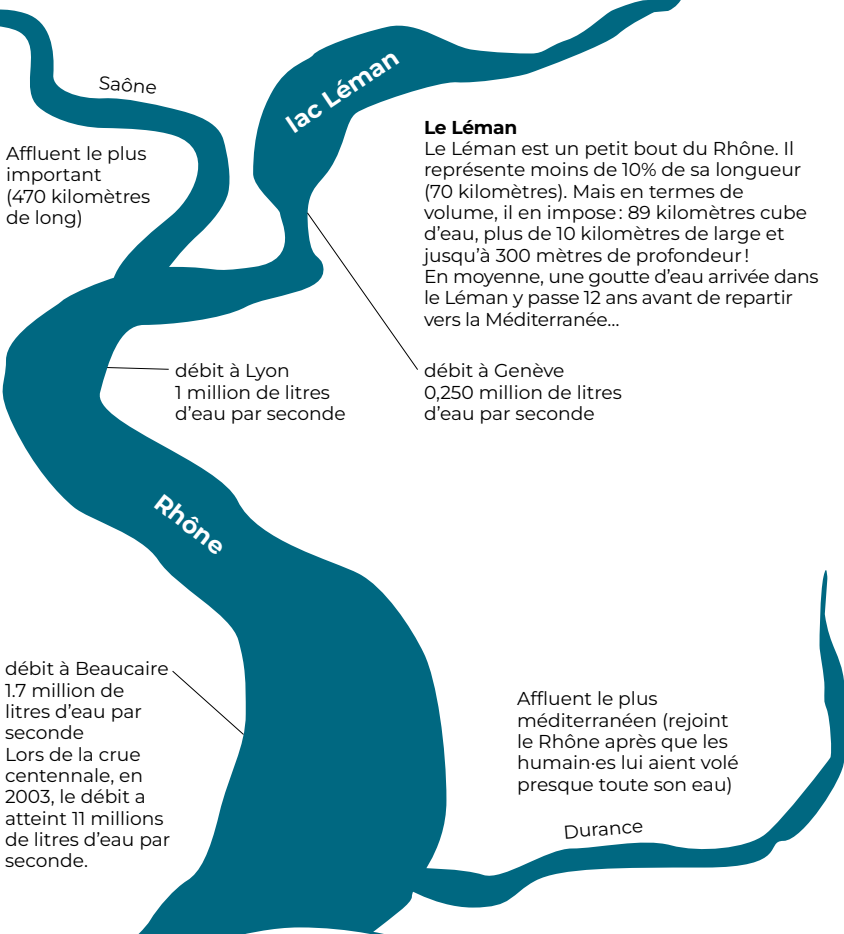
glacier
du Rhône
2'200 mètres

Illgraben

290 km en Suisse
(avec le lac Léman)

810 km (environ)

522 km en France



Saône

Affluent le plus important
(470 kilomètres de long)

débit à Lyon
1 million de litres
d'eau par seconde

Le Léman

Le Léman est un petit bout du Rhône. Il représente moins de 10% de sa longueur (70 kilomètres). Mais en termes de volume, il en impose : 89 kilomètres cube d'eau, plus de 10 kilomètres de large et jusqu'à 300 mètres de profondeur ! En moyenne, une goutte d'eau arrivée dans le Léman y passe 12 ans avant de repartir vers la Méditerranée...

débit à Genève
0,250 million de litres
d'eau par seconde

débit à Beaucaire
1,7 million de litres d'eau par seconde
Lors de la crue centennale, en 2003, le débit a atteint 11 millions de litres d'eau par seconde.

Affluent le plus méditerranéen (rejoint le Rhône après que les humains lui aient volé presque toute son eau)

Durance

De son glacier à son delta, le Rhône prend plusieurs visages: torrent tumultueux de montagne, lac Léman, fleuve large et majestueux ou zone humide. Lorsqu'on parle de bassin versant, on désigne en réalité une multitude d'écosystèmes, de paysages, de formations géologiques, d'espèces et d'activités humaines indissociables du cours d'eau lui-même. Voici une tentative approximative d'en dresser un portrait...

Quelles dates dans l'histoire du Rhône

- 50 millions d'années: son âge.
- 5 millions d'année: sa période héroïque. A cette époque, la Méditerranée avait baissé de 1'500 mètres. Le Rhône était alors plus long et torrentueux!
- 218 avant Jésus Christ: sa date la plus pachydermique. Hannibal traverse le Rhône avec son armée de 80'000 hommes et 37 éléphants pour aller attaquer Rome.
- 1899: l'inauguration du premier grand barrage hydroélectrique (à Cusset, près de Lyon)

Les habitant-es du bassin versant

15 millions de personnes

Les 5 plus grandes agglomérations:

- Lyon: 1,4 million
- Grand Genève (agglomération transfrontalière): 1 million
- Lausanne: 403'000
- Valence: 223'000
- Avignon: 194'000

...et les habitants non humains ?

Il y a une vingtaine d'années, des scientifiques¹ ont listé les espèces qui vivent au bord du Rhône français. Ils ont dénombré :

- 400 algues
- 2'000 plantes
- 40 mammifères
- 18 batraciens
- 23 reptiles
- 168 oiseaux nicheurs
- 73 poissons
- 550 insectes (plus que partiel!)
- 268 crustacés
- etc.

Mais cette liste est très partielle. Combien de champignons, de lichens, de bactéries? Combien d'autres espèces au bord du Rhône suisse? Et puis, les ruisseaux eux-mêmes ne sont-ils pas des habitants du bassin versant?

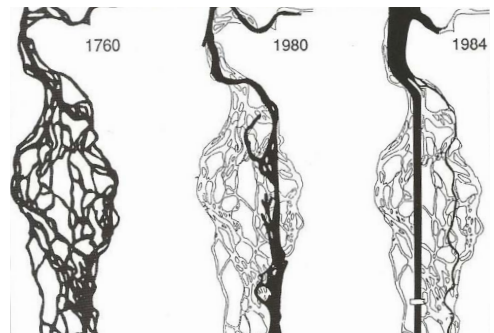
L'avenir du Rhône face au changement climatique ?

Selon une étude menée en 2008 par les Écoles polytechniques de Zurich et Lausanne², le glacier du Rhône aura diminué de moitié d'ici à 2060 et disparu d'ici à 2100.

Des simulations menées en France³ ont estimé l'évolution des débits du Rhône à l'arrivée dans la Méditerranée à l'horizon 2050:

- Moins d'eau en moyenne (- 17%)
- Beaucoup moins d'eau en été (- 37 %)

La plaine alluviale de Chautagne (Savoie) en 1790, en 1980 après les travaux d'endiguement, et en 1984, après la construction du barrage (© Bravard et Klingeman 1993)



¹Fruget J.F. & Michelot J.L. 2001. Biodiversity of the French River Rhône and its floodplain: current state, historical changes and restoration potential. In B. Gopal, W.J. Junk & J.A. Davis (Eds.), Biodiversity in wetlands: assessment, function and conservation, Vol. 2, Backhuys Publ., Leiden, The Netherlands, 1-28.

²actu.epfl.ch/news/226-ans-de-la-vie-d-un-glacier-simules/

³www.eaurmc.fr/upload/docs/application/pdf/2023-03/a00820_mission_synthese_vf.pdf

LES COULISSES DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE DU RHÔNE

Ce projet a été entièrement pensé en lien avec son territoire, à savoir le bassin versant du Rhône. Ainsi les 25 membres de l'Assemblée populaire du Rhône habitent toutes et tous dans le bassin versant et les sessions de travail se sont déroulées dans 5 sites le long du Rhône. Un dispositif complexe a été mis en place afin de mener à bien la démarche.

Gouvernance de l'Assemblée populaire du Rhône

- Le Comité de gouvernance, garant de la démarche
L'Assemblée populaire du Rhône a été supervisée par un Comité de gouvernance, chargé de porter un regard extérieur sur les processus et de s'assurer, pendant toute la durée de la démarche, de la transparence, de l'impartialité et de la sincérité du processus assembléiste.
Il était composé de cinq membres indépendant-es d'id-eau, soit 2 femmes et 3 hommes, 3 exerçant sur le territoire français et 2 sur le territoire suisse.
- Le Conseil consultatif, construction de la démarche
Nommé par le Comité de gouvernance, le Conseil consultatif a défini l'approche méthodologique de la démarche ainsi que les intentions et les intervenant-es de chaque session. Il a également participé à l'élaboration de leur déroulé avec les professionnel-les de la concertation et l'équipe id-eau. Ce Conseil était composé de 10 membres (5 femmes, 5 hommes, 5 personnes exerçant en France et 5 en Suisse), porteuses et porteurs d'expertises complémentaires : droits de la Nature, écologie sociale, biorégionalisme, design institutionnel, démocratie participative, champ économique et social, limites planétaires, pratiques artistiques, etc.

Constitution du panel des 25 membres

id-eau a mandaté l'institut de sondage IRS dont l'une des compétences est le recrutement de panels citoyens pour diverses concertations. Des critères (lieu de résidence, âge, sexe, niveau d'études, activité exercée) lui ont été fournis afin de constituer un panel équilibré, diversifié et non militant. La composition finale de l'Assemblée populaire du Rhône a été validée par le Conseil consultatif.

Ingénierie de concertation et de facilitation

Différent-es professionnel-les de la concertation et de la facilitation ont accompagné l'Assemblée populaire du Rhône afin de soutenir la mise en place des organes de gouvernance, puis de créer un cadre favorable à la réflexion, aux échanges et à la co-production au sein du groupe des habitant-es. Ces professionnel-les ont mobilisé une diversité d'approches comprenant des outils participatifs et d'animation en intelligence collective, des approches sensibles et sensorielles, des dispositifs de prise de décision, etc.

Dispositif « Des questions, des réponses »

Également pensé dans la volonté d'accompagner les 25 membres de l'Assemblée dans leur travail, le dispositif « Des questions, des réponses » a été mis sur pied en partenariat avec le Centre de compétences en durabilité (CCD) de l'Université de Lausanne. Il a été imaginé à la fois pour leur fournir un accès facilité à de l'information vérifiée et de qualité, et nourrir ainsi le processus de délibération, et pour les légitimer dans leurs interrogations en répondant à leurs questions et au besoin de vérifier des informations partagées par les intervenant-es des sessions.

Panorama des 5 sessions de travail

L'ensemble de la démarche a été pensée comme une enquête, selon une logique de progression mêlant apport de connaissances (conférenciers et conférencières), auditions d'expert-es, temps d'intégration et de production, temps de décentrement, etc. Chaque session a été conçue avec des intentions spécifiques s'inscrivant dans cette logique.

Session #1 (juillet 2022 à Lyon)

«Se rencontrer»

Intentions :

- Former le groupe et lui permettre de saisir le mandat confié par id-eau
- Apporter des éléments sur les limites planétaires et les droits de la nature, le cycle de l'eau et le Rhône

Approches méthodologiques :

Conférence, ateliers et auditions d'expert-es en groupes, production en groupes de travail

Session #2 (novembre 2022 à Genève)

«Comprendre qui est le Rhône et quel est son état de santé»

Intentions :

- Dresser un portrait problématisé du bassin-versant
- Connaître les grands enjeux qui le traversent pour pouvoir l'aider à mieux agir par lui-même

Approches méthodologiques :

Conférence et conférence inversée, atelier d'exploration de cartes, auditions d'expert-es en groupes

Session #3 (mai 2023 à Sablons)

«Se décentrer et élaborer des scénarios pour le futur»

Intentions :

- Cerner les principes et limites des droits de l'environnement et comprendre l'émergence, les enjeux et les perspectives politiques des droits de la nature
- Appréhender les enjeux et valeurs des éthiques de la nature : du regard anthropocentré à la vision écocentrée
- Découvrir les luttes menées par des acteurs de terrain

Approches méthodologiques :

Conférence et conférence inversée, auditions d'expert-es, temps sensible de décentrement pour devenir un persona du bassin versant (animal, plante, élément naturel, être humain), lecture de paysage in situ, production en groupes de travail

Session #4 (août 2023 à Arles)

«Revisiter les dispositifs démocratiques»

Intentions :

- Aborder les nouveaux dispositifs démocratiques dans le contexte de la démocratie actuelle : limites de la démocratie représentative et de la démocratie participative
- Découvrir et questionner des exemples et dispositifs de démocratie participative ou directe

Approches méthodologiques :

Auditions d'expert-es, production et prototypages en groupes, temps sensibles

Session #5

(décembre 2023 à Lausanne)

«Formuler les conclusions»

Intentions :

- Répondre aux questions du mandat et décider les contours d'une nouvelle gouvernance du bassin versant
- Elire les quatre représentant-es de l'Assemblée populaire du Rhône

Approches méthodologiques :

Jugement majoritaire et élection sans candidat-e

ASSEMBLÉE POPULAIRE DU RHÔNE

AOÛT 2021

Arles
Session 0
“Lancement de l’APR”

16 novembre 2021
intersession

**1ER AU 3
JUILLET 2022**

Lyon
Session 1
“Se rencontrer”

27 février 2023
intersession

**11 AU 13
NOVEMBRE 2022**

Genève
Session 2
“Comprendre qui
est le Rhône”

29 septembre 2022
intersession

**15 ET 16
MARS 2024**

Restitution
Lausanne

22 février 2024
intersession

**15 AU 17
DÉCEMBRE 2023**

Lausanne
Session 5
“Formuler les conclusions
et propositions”

25 mars 2023
intersession

11 novembre 2023
intersession

19 AU 21 MAI 2023

Sablons
Session 3
“Se décentrer et
élaborer des scénarios
pour le Futur”

**25 AU 27
AOÛT 2023**

Arles
Session 4
“Revisiter les dispositifs
démocratiques”

**Vers Rhône
en commun**

LES VISAGES DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE DU RHÔNE

Les 25 membres de l'Assemblée populaire du Rhône

Aïmen (Privas)
Alexandre (Briançon)
Beatriz Elena (Sion)
Chantal (Valence)
Christelle (Thil)
Christine (Sarcey)
Daniel (Lançon de Provence)
Daniel (Genève)
Djessie (Oullins)
Emmanuel (Montpellier)
Georges (Genthod)
Giada (Prilly)
Gregory (Arles)
Hélène (Valence)
Irène (Saint Priest)
Jean-Christophe (Lyon)
Laure (Vevey)
Marine (Annemasse)
Mariana (Lyon)
Nanette (Lausanne) - session #1
Nadira (Saint Rambert d'Albon)
Nelly (Vienne)
Séverine (Losne)
Valérie (Bourg-les-Valence)
Yasmine (La Mulatière)

Les membres du Comité de gouvernance

- Loïc Blondiaux
(professeur et chercheur en science politique - Université Paris 1, CESSP et CRPS)
- Sève Carrez
(docteur en droit de l'environnement - Gredeg-CNRS, INNE)
- Corto Fajal
(réalisateur indépendant)
- Nelly Niwa
(docteure en environnement, directrice du CCD - Université de Lausanne)
- Philippe Roch
(consultant indépendant)

Les membres du Conseil consultatif

- Marine Calmet
(juriste droit de l'environnement – Wild Legal)
- Nicolas Croquet
(entrepreneur – La Courroie de Transmission)
- Guy Kulitza
(participant Convention citoyenne pour le climat)
- Nathalie Lauriac
(consultante transitions écologiques et sociales des territoires, Co-cité)
- Caroline Lejeune
(philosophe et politiste, directrice Fondation Zoein)
- Jean-Louis Michelot
(géographe et naturaliste, spécialiste du Rhône)
- Marin Schaffner
(ethnologue, auteur et traducteur – éditions Wildproject)
- Agnès Sinai
(journaliste, Fondatrice Institut Momentum)
- Géraldine Viret
(spécialiste en communication – association Public Eye)
- Ernst Zürcher
(ingénieur forestier, spécialiste approche sensible des arbres)

Les professionnel·les de la concertation impliqués

- Missions Publiques (Yves Mathieu, Benoit Verhulst, Elsa Ogien) : Session #0 et intersession #1
- Capucine Mezeix Facilitation (Capucine Mezeix, Manon Letassey, Aurélia Mignon, Yves Riazanoff) : Sessions #1-4 et intersessions #2-4
- Présence Active (Yvan Schallenberger, Joy Robert) : Session #5 et intersessions #5-6

Le dispositif «Des questions, des réponses»

- Nina Suckow, diplômée en sciences de l'environnement naturel
- Timothée Steiner, Master en biologie

Pour l'association id-eau

- Coordination du projet:
Frédéric Pitaval (direction id-eau),
Laure Bonnevie (Histoire de mots),
Emma-Louise Lavigne (ingénieure -
Science politique et Écologie)
- Et toutes et tous les autres bénévoles:
Agnès, Sylviane, Isabelle, Clarisse,
Philippe C., Carole, Laurine, Liliana,
Deborah, Aleksandra, Hélène, Paul,
Sandrine, Philippe L., Natacha,
Noémie, Eve, bénévoles de
l'association Vivre (Georges, Denis,
Antoine, Isabelle, Marie-Claire,
Nancy, Marie-Hélène), Laure, Robin,
Théo, Fanny

Les partenaires financiers

Fondation Salvia
Fondation de France
Fondation Terre solidaire
Fondation Leenaards
Fondation Zoein
Service Agenda 21 de la Ville de Genève
Centre de compétences en durabilité
de l'Université de Lausanne
Histoire de mots
IC Eau

Les autres soutiens

Ville de Lyon et Lyon Métropole
(session #1)
Office cantonal de l'Eau du Canton
de Genève (session #2)
Association VIVRE et association TEC
Travail et culture (session #3)
Service Participation citoyenne
de l'office de l'urbanisme du Canton
de Genève, Comuna (session #4)
L'Éprouvette (Laboratoire / Sciences
et société) de l'Université de Lausanne
(session #5)

*Les visages de l'Assemblée populaire du
Rhône à Lyon (Session #1), Genève
(Session #2), Sablons (Session #3), Arles
(Session #4) et Lausanne (Session #5).*



ANNEXES

Les annexes suivantes sont disponibles en ligne sur le site internet de l'Assemblée populaire du Rhône.

- 🗨️ Mandat confié à l'Assemblée populaire du Rhône
- 📄 31 Déroulés et compte-rendus des sessions et des intersessions
- 📑 Synthèses de l'ensemble des travaux et productions des panélistes pendant la démarche
- ❓ ? Réponses aux questions posées par le panel au dispositif « des questions des réponses »
- % Résultats complets des jugements majoritaires (session #5 et décisions annexes)
- ▶️ Captations et présentations des interventions des expert-es (sessions #1-4)
- 🎙️ Podcast de l'Assemblée populaire du Rhône
- ✍️ Blog de l'Assemblée populaire du Rhône

Pour y accéder, cliquez sur le lien URL ou scannez ce QR-Code

<http://www.assembleepopulairedurhone.org/qr>



IMPRESSUM

Photos

id-eau / Marc Prébandier
(sauf mentions particulières)

Graphisme

Nola Roby

Impression

Copystart Sàrl, Chavannes-Renens

Mars 2024, 500 exemplaires



Assemblée populaire du Rhône c/o association id·eau

📍 Avenue William – Fraisse 10

1006 Lausanne – Suisse

✉ assembleepopulaire@id-eau.org

🌐 www.assembleepopulairedurhone.org

🌐 www.id-eau.org

